UVSQ

université PARIS-SACLAY

# Guide du logement 2024

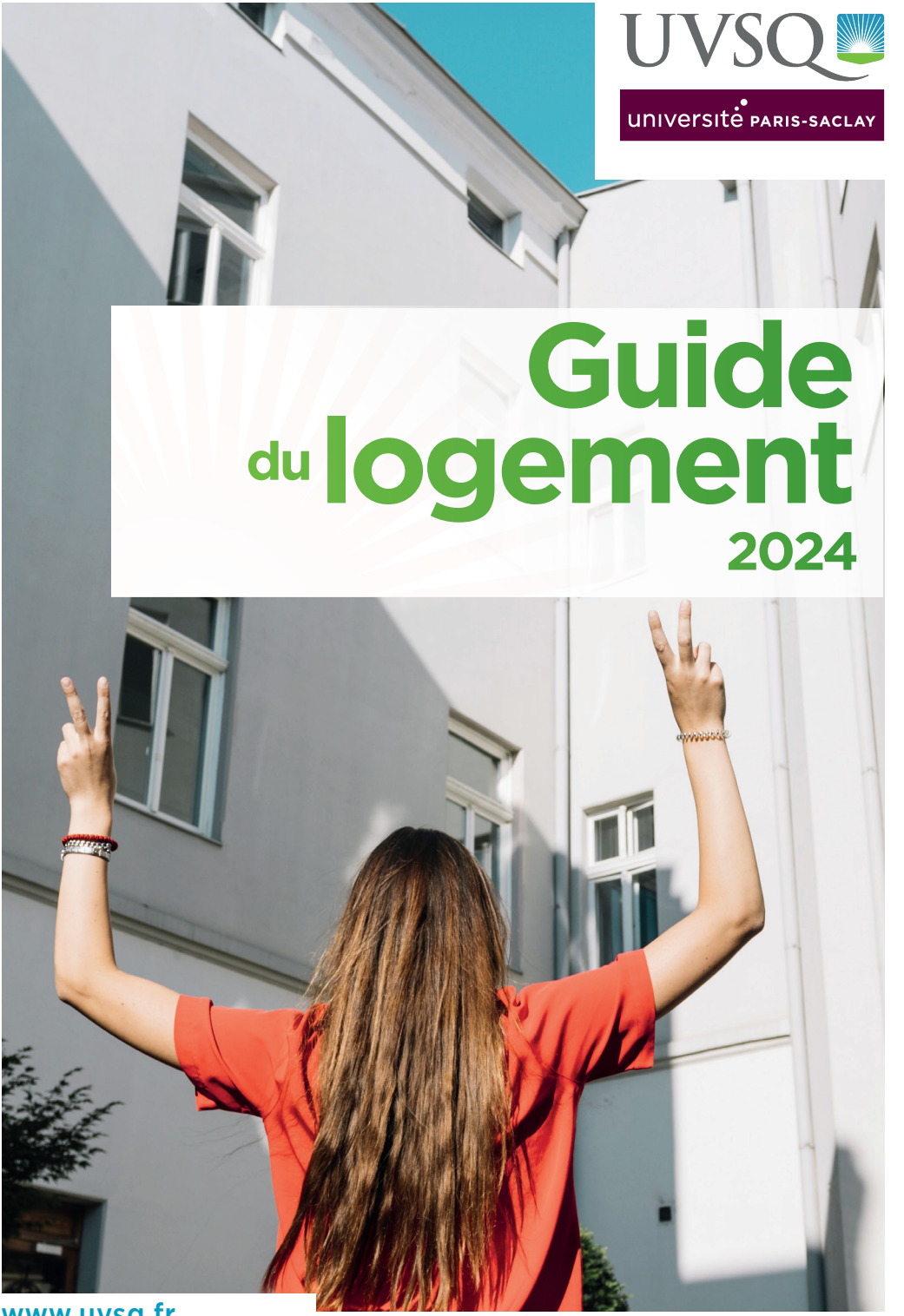

www.uvsq.fr

UVSQ université PARIS-SACLAY

# Covoiturez à l'UVSQ avec Klaxit !

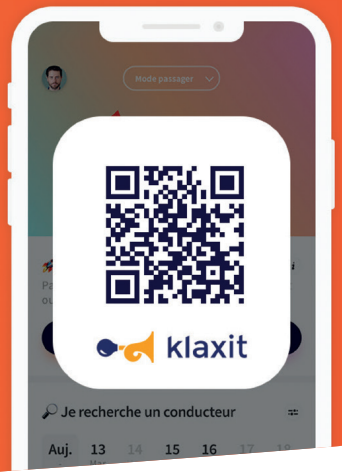


## Conducteurs

Vous êtes rémunéré pour chaque passager transporté *

Compte paramétrable selon votre emploi du temps

Bonus de 25 € après le 1er trajet

Bonus de 75 € après 10 trajets **

10 € versé par parrainage

## Passagers

Vous bénéficiez de 2 trajets gratuits par jour.

Les Hubs et trajets UVSQ prédéfinis facilitent le contact avec les conducteurs de l'université

Garantie « retour à la maison » ***

10 € versé par parrainage

## Mettez-vous au covoiturage

Avec les communautés UVSQ et Klaxit

**Vous avez des questions ?**
Ecrivez à support@klaxit.com

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

*Distance supérieur à 2 km et trajet en Ile-de-France uniquement. 3 euros maximum par passager.
Votre cagnotte Klaxit est transférable à tout moment sur votre compte bancaire.
** Versés sur votre compte Klaxit et transformables en carte cadeau avec www.ma-carte-cadeau.com .
*** Annulation par le conducteur du trajet retour et pas de remplaçant ? Klaxit vous garantit le retour à domicile. Voir modalités dans l'application.

# Sommaire


## 1 les différents types de logement

- Résidences universitaires du Crous // p.11
- Résidences étudiantes // p.20
- Logement chez l'habitant et location // p.32
- Foyers étudiants // p.34
- Logements jeunes travailleurs // p.35
- Hébergement temporaire ou d'urgence // p.38
- Logements adaptés et accessibles // p.39

## 2 les étudiants arrivant en France

- Quelques pistes // p.42
- A savoir // p.43
- Les pièces à fournir // p.45
- Ce que vous devez faire avant le départ // p.47
- Kit d'accueil étudiant // p.46

## 3 ce qu'il faut savoir

- Les documents clés du futur locataire // p.53
- Le budget logement // p.56
- Les transports // p.60
- Vous orienter dans vos démarches // p.61



*Conçu et réalisé par le service logement de la Direction de la coordination de la vie universitaire de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.*

*Avec l'aimable participation de l'ADIL, du CLLAJ, de SQY, du service YIJ et de tous nos partenaires.*

*2023-2024*

*Crédits photo : Alexis Chézière©, Crous©, DirCom,© Vie étudiante©, iStockphoto©, Jan Hodac©, Thinkstock©*

# Le logement à l'UVSQ

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a conçu ce guide pour vous accompagner dans vos démarches.

Plusieurs outils sont à votre disposition pour vous aider dans votre recherche de logement :

- housing.uvsq.fr

- CASA Université Paris-Saclay

- sqy.lokaviz.fr

En quelques clics, créez votre profil étudiant et accédez aux logements en résidence, en logement privé, en colocation, chez l'habitant ou encore contre service.

Le parc résidentiel étudiant étant limité en région parisienne, il est recommandé de débuter vos recherches bien avant la rentrée universitaire aux alentours de mai/juin et de multiplier vos demandes pour augmenter vos chances d'obtenir un logement !

*Si des informations vous semblent erronées ou que vous souhaitez faire part de vos suggestions pour améliorer ce guide, contactez le service logement à : logement.vu@uvsq.fr*

*Attention : les loyers ainsi que les temps de trajet vous sont donnés à titre indicatif. Photos non-contractuelles.*

## La plateforme logement housing.uvsq.fr

housing.uvsq.fr

Vous êtes futur(e) étudiant(e) de l'UVSQ, utilisez la plateforme logement de l'université sur laquelle vous pourrez :

> Trouver une location ou colocation en France et à l'international

> Trouver une sous-location en France et à l'international

> Trouver une chambre temporaire en France et à l'international

Des milliers de logements proposés par des propriétaires privés, des résidences ou des agences immobilières sont disponibles sur les différentes implantations de l'université.

**Déjà étudiant ?**

Connectez-vous à la plateforme en cliquant sur "Connexion étudiant" puis sur "Connexion" avec intranet avec votre identifiant UVSQ.

**Candidat à l'UVSQ mais encore indécis ?**

Vous pouvez vous inscrire sans indenfiant UVSQ en vous connectant via les réseaux ou votre mail personnel.

**Propriétaire ?**

Vous pouvez déposer des annonces directement sur la plateforme grâce à l'encart propriétaire.

*Une équipe support multilingue est disponible 6/7j pour vous accompagner dans vos recherches de logement 01 80 92 64 01 - booking@studapart.com*

## Plateforme CASA de l'Université Paris-Saclay

université PARIS-SACLAY | CASA

Vous recherchez un logement ? Utilisez la nouvelle plateforme logement CASA de l'Université Paris-Saclay.

Cette plateforme a été mise en place pour vous accompagner dans la recherche de votre logement en fonction de votre profil et de vos besoins, vous permettant d'avoir une visibilité directe sur les logements disponibles.

Vous y retrouverez toutes les offres des partenaires publics et privés de l'ensemble des campus de l'université (départements du 91, 92, 94, 75 et 78) sur un seul et unique espace dédié.

La plateforme vous permettra de :

- Visualiser les offres de logements disponibles et régulièrement mises à jour par les bailleurs
- Repérer géographiquement les offres sur une carte
- Connaître leur coût et anticiper les charges afférentes
- Connaître les conditions pour accéder aux offres
- Situer les transports et les commerces de proximité

En quelques clics :

1. Créer votre profil étudiant
2. Trouver les offres en fonction de vos critères de recherche
3. Retrouver vos offres favorites dans votre compte personnel
4. Consulter les conseils pour rechercher un logement, préparer votre budget, demander des aides et constituer votre dossier de candidature
5. En cas de besoin, contacter votre établissement grâce au formulaire de contact

Retrouvez grâce au lien ci-dessous la liste des associations, bailleurs publics et privés partenaires de la plateforme :

**Adresse Contact : logement.etudiant@universite-paris-saclay.fr**

## La plateforme de Saint-Quentin-en-Yvelines sqy.lokaviz

**www.sqy.lokaviz.fr**

Saint-Quentin-en-Yvelines propose une plateforme de logement permettant la mise en relation des propriétaires-bailleurs avec les étudiants ou stagiaires pour la location d'un logement vide ou meublé grâce à cette base.



klaro
ex Toutes mes aides

UVSQ université PARIS-SACLAY

**Découvrez toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre et réalisez vos démarches en quelques clics pour les obtenir grâce à Klaro**

### ON CALCULE VOS AIDES

Klaro regroupe des aides et avantages locaux, nationaux et aussi de **votre établissement :** (logement, loisirs, transports, santé, etc.)

### POUR VOS PROJETS DE VIE

Klaro prend en compte votre **situation personnelle et vos projets**, pour trouver les aides qui vous correspondent !

### NOUVEAUTÉ 2023

Pour vous et désormais **pour tout votre foyer** : Suivez l'obtention de vos aides et avantages.

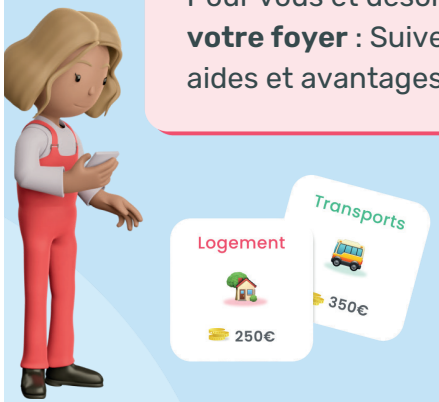


*Scannez ce QR code pour en profiter*

université PARIS-SACLAY

# 1 Les différents types de logement

# implantation des résidences

## Prestations des résidences

- salon, salle polyvalente
- parking
- gardien
- digicode
- laverie
- internet
- logements adaptés
- ascenceur
- local à vélos
- meublé
- vidéo surveillance
- cafétéria



# Résidences universitaires du Crous

Le Crous, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, gère le parc public des résidences universitaires. Pour déposer une demande de logement, les (futurs) étudiants doivent constituer un *dossier social étudiant* avant même d'avoir obtenu leurs résultats d'examen ou choisi une future orientation. La demande s'effectue impérativement entre mars et avril de l'année sur le site internet du Crous. Ce dossier permet d'effectuer simultanément la demande de bourse d'enseignement supérieur et de logement.
Les décisions conditionnelles sont communiquées aux étudiants fin juin. Sous 8 jours, vérifiez votre dossier par mail et envoyez les pièces justificatives.
Le Crous de Versailles vous propose des logements tout au long de l'année.

- Dans le cadre de sa mission sociale, le Crous attribue prioritairement les logements aux étudiants boursiers sur critères sociaux.
- Le Crous a mis en place **Visale (caution / dépôt de garantie locative étudiante)** facilitant l'accès au logement des étudiants dépourvus de garants personnels (p49).
- La demande de logement universitaire doit **obligatoirement être renouvelée chaque année.**
- Les résidences dans les Yvelines sont référencées ci-après. Vous pouvez aussi faire des demandes en dehors de ce département. (Consultez le site internet du CROUS)
- Les studios sont majoritairement meublés. Différents services sont proposés sur place aux étudiants
- Des possibilités d'hébergement existent en cours d'année pour de plus courtes durées comme les stages (pour postuler consultez le site du Crous).

**145 bis boulevard de la Reine BP 563**
**78005 Versailles Cedex**

**www.messervices.etudiant.gouv.fr**

**Plateforme téléphonique**

Pour les questions d'ordre général

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h

**Tél : 09 72 59 65 00 (appel non surtaxé)**

**Mail au service DSE du Crous**

Pour les demandes individuelles concernant votre DSE, merci de contacter l'assistance via messervices.etudiant.gouv.fr.

**Accueil du public**

**145 bis bd de la Reine, 78 000 Versailles**

Ouvert de 9h00 à 12h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi

Fermé le mercredi

**Prise de rendez-vous**

**Via la plateforme de rendez-vous.**

## Résidence Vauban

1 boulevard d'Alembert
78280 Guyancourt

01 80 73 04 00
residence.vauban@crous-versailles.fr

### Accès

- Sqybus 465, 467 et BusM 307 : arrêt *Étienne Marcel*
- gare RER C / Transilien N et U : *Saint-Quentin-en-Yvelines / Montigny-le-Bretonneux* (via bus ou 10 min à pied)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 46 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
La résidence est sur le campus.

## Résidence Jean-Baptiste Lamarck

3 rue du Théâtre
78990 Élancourt

01 80 73 04 00
residence.lamarck@crous-versailles.fr

### Accès

- Sqybus 401, 410, 411, 412, 417 : arrêt *Franche-Comté Bourgogne*
- gare Transilien L : *la Verrière* (via bus ou 15 min à pied)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 50 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 32 min en bus et train

## Résidence Adrienne Bolland

ZAC du Cerf volant
1526 rue Louis Blériot
78530 Buc

01 80 73 04 00
residence.buc@crous-versailles.fr

### Accès

- bus Savac 262 B, 307 : arrêt *Cerf-volant*

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 35 min en bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 24 min en bus

## Résidence Pozzo di Borgo

2 avenue Pozzo di Borgo
92210 Saint-Cloud

01 80 73 04 00
residence.stcloud@crous-versailles.fr

### Accès

- gare Transilien L & U : *Saint-Cloud*

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 35 min en train et bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 40 min en train

## Résidence La Fresque

10 rue Edmé Bouchardon
78000 Versailles

01 80 73 04 00

residence.la-fresque@crous-versailles.fr

### Accès

- Phébus vers les gares Versaillaises

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 5 min à pieds

Campus Saint-Quentin- en-Yvelines
Trajet : environ 55 min en train et bus

## Résidence Jacqueline de Romilly

52 bis avenue Villeneuve l'Etang
78000 Versailles

01 80 73 04 00

residence.jacqueline-de-romilly@crous-versailles.fr

### Accès

- Phébus vers les gares Versaillaises

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 16 min à pieds

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 40 min en train et bus

## Résidence René Cassin

4 place Mendès France
78990 Elancourt

01 80 73 04 00

residence.rene-cassin@crous-versailles.fr

### Accès

- Sqybus 401, 410, 411, 412, 417 : arrêt *Franche-Comté Bourgogne*
- gare Transilien L : *La Verrière* (via bus ou 15 min à pied)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 55 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 25 min en bus et train

## Résidence Jacqueline Auriol

64 avenue Gaston Boissier
78220 Viroflay

01 80 73 04 00

residence.jacqueline-auriol@crous-versailles.fr

### Accès

- A côté de la gare Chaville Vélizy RER C

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 30 min en bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 35 min en train

## Résidence Jean Zay

**55 avenue du Général de Gaulle**
**92763 Antony Cedex**
**01 41 13 09 58**

La résidence comprend 317 studios de type T1.

### Accès

- RER B, RER C, bus 91-06
- Tramway 6, Transilien L

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 1h20 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 1h en bus et train

## Résidence Vincent Fayo

**75 rue Vincent Fayo**
**92290 Châtenay-Malabry**
**01 46 60 88 10**
**residence.chatenay@crous-versailles.fr**

La résidence comprend 604 chambres individuelles.

Résidence universitaire située à proximité de commerces, de restaurants, du métro et des quais de Seine, bordée par les parcs de Billancourt et des Glacières.

### Accès

- Gare : La croix de Berny
  Bus : ligne 379 en direction de Vélizy 2, arrêt carrefour du 19 mars 1962 (Châtenay-Malabry)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 1h15 en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : 1h20 en bus et train

## Résidence Simone Weil

**5 place Joseph Frantz**
**92100 Boulogne Billancourt**
**01 80 73 04 00**
**residence.boulogne@crous-versailles.fr**

La résidence comprend :

- 155 T1 dont 11 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Résidence universitaire située à proximité du parc de Sceaux et des commerces et à une dizaine de minutes de Paris en transports en commun.

### Accès

- Gare RATP : Pont de Sèvres (métro ligne 9)
- Tramway : Musée de Sèvres (T2)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 45 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin- en-Yvelines
Trajet : environ 1h20 en bus et train

*Ces trois résidences sont idéalement placées pour les étudiants ayant cours sur le plateau de Saclay et Versailles.*

## Résidences universitaires du Crous

### > tarifs révisables en juillet chaque année

***Les tarifs dépendent du statut de l'étudiant, boursier ou non, et de la surface du logement au m² - Montant de la réservation : 250 €***

*Majoration de 15% des charges locatives quand durée de séjour inférieure / égale à 6 mois*

| Résidence | Nbre | Type | Public | Loyer mensuel *Accès internet compris - charges comprises sauf à Vauban où l'électricité est en sus (duplex : 10€/ mois/étudiant, studios : contrat EDF individuel).* | Garantie | Aides |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Vauban | 94 | studios 20 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | T1 / T1bis / T2<br>297€ > 526€ | 300 € | oui |
| | 17 | studios T1 bis duplex 37 m² | | | | |
| J.-Baptiste Lamarck | 55 | studettes<br>11,5 m² > 13 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 314 € > 541 € | 300 € | oui |
| | 37 | studettes<br>13,5 m² > 16,5 m² | | | | |
| | 16 | studios<br>18 m² > 21,5 m² | | | | |
| Adrienne Bolland<br>4 emplacements de parking : 25 € | 110 | 18 m² > 22 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 352 € > 539 € | 300 € | oui |
| | 4 | 25 m² > 30 m² | | | | |
| | 6 | T1 30 m² | | | | oui |
| Pozzo di Borgo | 153 | studios 18,9 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 428 € > 541 € | 300 € | oui |
| La Fresque | 55 | studios 20 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 434 € > 541 € | 300 € | oui |
| J. de Romilly | 49 | T1<br>18 m² > 27m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 458€ > 541 € | 300 € | oui |
| Jacqueline Auriol | 151 | studios 19 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 362 € > 541 € | 300 € | oui |
| | 15 | T1 bis 28m² | | | | |
| René Cassin | 161 | studios<br>17 m² > 20 m² | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 326 € > 433 € | 300 € | oui |
| Jean Zay | 317 | T1 | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 324 € > 544€ | 300 € | oui |
| Vincent Fayo | 604 | Chambres individuelles | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 158 € | 300 € | oui |
| Simone Weil | 155 | T1 | étudiants<br>célibataires<br>18-26 ans | 367 €> 490 € | 300 € | oui |

# Résidences étudiantes conventionnées

Les résidences conventionnées proposent aux étudiants des logements ne pouvant dépasser un certain montant de loyer. Les étudiants sont redevables de la taxe d'habitation.

Ces résidences proposent des studios individuels (en moyenne de 18 m²) ou des studios avec des espaces de vie à partager (kitchenette et / ou salle d'eau). Des deux-pièces sont également disponibles pour les couples. Enfin, certains studios bénéficient d'aménagements particuliers afin d'être accessibles aux étudiants handicapés. Les studios sont majoritairement meublés.

Différents services sont proposés sur place aux étudiants (laverie, salle TV, etc.). Vérifiez au préalable votre éligibilité à l'aide au logement.

## Résidences ARPEJ, conventionnées

Il existe trois produits :
- Public étudiants > Arpej Univercity
- Public jeunes actifs > Arpej Prolog
- Public chercheurs > Arpej Axi'home

**www.arpej.fr**

**0820 098 095 (prix d'un appel local)**

**Candidatures à effectuer en ligne**

Des logements sont réservés par la Direction de l'Habitat de Saint-Quentin-en-Yvelines. Vous pouvez doubler votre demande auprès de cette collectivité :
**01 39 44 80 42 - etudiant@sqy.fr**

Les communes des départements voisins proposent eux aussi des résidences accessibles en transports en commun : Châtillon, Chaville, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Massy, Nanterre, Rueil-Malmaison, Sèvres, Vanves, etc.

## Résidence Henri Langlois

*ARPEJ UNIVERCITY*

**13 rue Jacques Tati**
**78390 Bois d'Arcy**

**01 30 23 96 02**

### Accès
- Sqybus 415 : arrêt *Fritz Lang / Arletty*
- gare RER C / Transilien N et U : *Saint-Quentin-en-Yvelines / Montigny-le-Bretonneux*

### Rejoindre l'université
Campus de Versailles
Trajet : environ 50 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 20 min en bus

## Résidence la Cybèle

*ARPEJ UNIVERCITY - ARPEJ PROLOG*

**26 rue Surcouf**
**78960 Voisins-le-Bretonneux**

**01 61 38 10 65**

- 133 logements 19 à 36 m² pour étudiants
- 133 logements de 19 à 22 m² pour Jeunes Actifs

### Accès
- Sqybus 461 : arrêt *Robert Surcouf*
- gare RER C / Transilien N et U : *Saint-Quentin-en-Yvelines Montigny-le-Bretonneux* (via bus)

### Rejoindre l'université
Campus de Versailles
Trajet : environ 55 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 20 min en bus

## Campuséo

*ARPEJ UNIVERCITY - PROLOG CAMPUSÉO*

**12 rue des Frères Caudron**
**78140 Vélizy-Villacoublay**

**01 30 70 62 10**

### Accès
- bus Optile CZI, VZI, 39-307 : arrêt *Paul Dautier / Caudron*
- à proximité de l'IUT de Vélizy et ISTY (cycle préparatoire et filière informatique)

### Rejoindre l'université
Campus de Versailles
Trajet : 50 min en bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 1h en bus

## Victor Guerreau

*ARPEJ UNIVERCITY*

**5 rue Paul Dautier**
**78140 Vélizy-Villacoublay**

**01 39 46 15 54**

### Accès

- bus Optile CZI, VZI, 39-307 : arrêt *Paul Dautier / Caudron*
- à proximité de l'IUT de Vélizy et ISTY (cycle préparatoire et filière informatique)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 50 min en bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 50 min en bus

IUT de Vélizy
Trajet : 5 min à pied

## Résidence Berthelot

*ARPEJ AXI'HOME*

**30 avenue Marcelin Berthelot**
**92190 MEUDON**

Résidence réservée en priorité aux chercheurs CNRS, Observatoire de Meudon, Collège de France.

Certaines places peuvent cependant être attribuées à des doctorants, les jeunes actifs, des couples et des co-locataires. Les dossiers sont acceptés uniquement sur place.

### Accès

- gare RER C : Meudon-Val-Fleury (gare à 15 min à pied)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 50 min en train et bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 50 min en bus

## Résidence Adèle et André Lambert

*ARPEJ UNIVERCITY*

**4 rue Nelson Mandela**
**78130 MAUREPAS**

**01 30 23 96 02**

### Accès

- gare La Verrière

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 50 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 20 min en bus et train

## Résidence Jazz

*ARPEJ UNIVERCITY*

**1 rue Edith Piaf**
**78711 MANTES LA VILLE**

**0 820 098 095**

### Accès

- 200 m de la gare Lignes J et N

### Rejoindre l'université

Campus de Mantes
Trajet : environ 30 min en bus

## Résidence André Dunoyer De Segonzac

*ARPEJ UNIVERCITY*

**7 ter boulevard d'Alembert**
**78280 Guyancourt**
**guyancourt@apej.fr**

### Accès

- Sqybus 465, 467 et BusM 307 : arrêt *Étienne Marcel*
- gare RER C / Transilien N et U : *Saint-Quentin-en-Yvelines / Montigny-le-Bretonneux* (via bus ou 10 min à pied)

### Rejoindre l'université

Campus de Versailles
Trajet : environ 46 min en bus et train

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
La résidence est sur le campus.

## Résidences ARPEJ, conventionnées

***> tarifs révisables chaque 1er janvier***

| Résidence | Nbre de logements | Type de logements | Public | Loyer mensuel* | Prestation d'entrée | Dépôt de garantie | Aide au logement |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| André Dunoyer De Segonzac | 147 | studios 18m² > 21m² | étudiants | A partir de 395 € | 150 € | NC | oui |
| La Cybèle | 133 | 19m² > 36m² | étudiants | De 382 € > 415 € | 150 € | 374 € > 460 € | oui |
| | 133 | 19m² > 36m² | jeunes actifs | | - | 531 € | |
| Henri Langlois | 116 | studios 18 m² > 21m² | étudiants | 432 € > 497 € | 150 € | 192 € > 272 € | oui |
| | 15 | T1 bis 24 m² > 25m² | | NC | 150 € | NC | |
| Victor Guerreau | 151 | studios 18,55 m² | étudiants | A partir de 419 € | 150 € | 186 € | oui |
| | 9 | T1 bis 25,20 m² | | 470 € | 150 € | 242 € | |
| Jazz | 52 | 19 m² > 50m² | étudiants | 336 € | - | 221 € | oui |
| Jazz Jeunes actifs | 93 | 19 m² > 50m² | jeunes actifs | A partir de 414 € | - | 374,14 € | oui |
| Campuséo | 79 | studios 20 m² > 24m² | étudiants | De 506€ à 642 € | 150 € | NC | oui |
| | 3 | T1 38 m² | | | 150 € | | |
| Campuséo Prolog | 102 | 20 m² > 24m² | jeunes actifs | A partir de 537 € | - | 367,38 € | oui |
| | 2 | 38 m² | | 584 € | - | 545 € | |
| Adèle et André Lambert | 160 | 19 m² | étudiants | De 490 € à 654 € | 150 € | 290 € | oui |

* *charges comprises*

## Autres résidences étudiantes conventionnées

### Studefi

Candidature (attention, dans cette résidence le contrat est de un an non-résiliable sans justificatifs) : **www.studefi.fr**

**Blaise Pascal**
**3-7 place Wicklow**
**78180 Montigny-le-Bretonneux**
**01 30 43 30 25**

- 152 appartements de 18 à 36 m² à partir de 400 €

**Accès**
gare RER C / Transilien N et U :
*Saint-Quentin-en-Yvelines*
*Montigny-le-Bretonneux*

**Rejoindre l'université**
Campus de Versailles
Trajet : environ 45 min en train et bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Tous les campus de l'UVSQ sont accessibles à pied.

**Victoire Daubié**
**1 rue de Panicale**
**78320 La Verrière**

- 180 appartements de 19 m² à partir de 315 €

**Accès**
au pied de la gare de La Verrière (ligne U )

**Rejoindre l'université**
Campus de Versailles
Trajet : environ 15 min en train et bus

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Toutes composantes : environ 40 min en train

**Le Galibier**
**Zac du Vélodrome**
**78180 Montigny-le-Bretonneux**
300 appartements à partir de 359 €

**Accès**
12 min à pied de la gare SNCF de St Quentin-en Yvelines (ligne N et U - RER C)

**Rejoindre l'université**
Campus de Versailles
Trajet : environ 40 min

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines

Toutes composantes : environ 15/20 min à pied

### René Cassin

*Logement francilien*

**3-5 rue Jacques Duclos**
**78280 Guyancourt**

**01 30 64 12 82**

Résidence HLM avec différents réservataires, dont l'université (renseignements auprès

de la vie étudiante) et peu de rotation. Les places pour les étudiants sont donc limitées.

Seuls les candidats disposant d'un numéro unique de logement social peuvent postuler auprès de cette résidence.

**Accès**
gare RER C / Transilien N et U

**Rejoindre l'université**
Campus de Versailles
Trajet : environ 45 min

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Tous les campus de l'UVSQ sont accessibles à pied.

### AGEFO Versailles

**agefo.com**
**accueil.versailles@agefo.fr**

Étudiants, stagiaires, apprentis, contrats pro...

**La Pérouse**
- Studio meublé de 17 à 31 m2 : à partir de 461€

**Résidence Madame Elisabeth**
- Studio meublé de 18 à 21 m2 : à partir de 416 €

**Résidence Borgnis Desbordes**
- Studio meublé de 16 à 34 m2 : à partir de 350 €

### AGEFO Viroflay

**Résidence Geneviève Garreau**

- T1 meublé de 18 à 20 m2 : à partir de 440 €
- T1 meublé de 20 à 25 m2 : à partir de 563 €
- T1 bis meublé de 31 m2 : à partir de 615 €

### IRP

**Résidence Les Aviateurs**
**01 46 30 08 10**
**m.pasqualini@hlm-irp.fr**

- T1 : de 204 € à 361€
Charges mensuelles : 104€
Prestation mobilière mensuelle : 27,11€

Proche de l'IUT de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la zone d'activité d'Inovel Parc. Du fait de sa situation géographique, à proximité de grandes entreprises, cette résidence de 218 logements meublés héberge également des étudiants en alternance ou en stage dans des entreprises telles que Peugeot, Dassault, Bouygues, etc.

## Stud'city

**10 rue Paul Dautier**
**78140 Vélizy-Villacoublay**
**+33 (0)9 69 39 22 00**

**reservation@studcity.fr**

**09 69 39 22 00 (N° non surtaxé)**
**www.studcity.fr/aref/**

De 420 à 734 euros

## Rue Patenôtre

**42 rue Patenôtre**
**78120 Rambouillet**

**01 34 57 21 30**

**Candidature : SEMIR**

**01 34 57 21 36**

- 90 logements de 20 m² à partir de 377 € charges comprises - Parking 30 €

- Proche de l'IUT de Rambouillet

**Accès**
- 10 mn de la gare

**Rejoindre l'université**

Campus de Versailles
Trajet : environ 1 h en train/bus

Campus St-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 50 min en train

## Pierre Raynaud

**14 rue Antoinette Vernes**
**78120 Rambouillet**

**Candidature : SEMIR**

**01 34 57 21 30**

- Studios de 18 m² à 27 m² à partir de de 358 € Parking 25,25 €

- proche de l'IUT de Rambouillet

## L'Orangerie

*Gestionnaire IRP*

**7, rue de l'indépendance américaine**
**78000 Versailles**

**01 46 30 22 05**

**Candidature : www.adele.org**

- 77 logements étudiants à partir de 246 € à 548 €
Charges mensuelles : de 120 € à 206 €
Prestation mobilière mensuelle : 27,11 €

**Accès**
- Proche château et RER : 10 mn à pieds

**Rejoindre l'université**

Campus de Versailles
Trajet : environ 25 min en bus

Campus St-Quentin-en-Yvelines
Trajet : environ 30 min en bus

## Résidence Daniel Morelon

*ESPACIL*

**7 rue des Louvières**

**78180 Montigny-le-Bretonneux**

- T1, T1bis et T2 de 435 € à 752 €
Pas de frais d'agence, pas de frais de dossier

Résidence en priorité aux chercheurs et doctorants. Possibilité éventuelle pour des masters.
**Inscription : www.espacil.com**

## Résidences privées dans les Yvelines

Ce sont des résidences non conventionnées qui proposent des studios meublés plus chers que les résidences conventionnées (à partir de 600€ avec des frais d'entrée en supplément + taxe d'habitation.)

## Le jardin des sciences

**31 boulevard Vauban**
**78280 Guyancourt**
**01 30 12 04 04 (agence)**
- 121 studios de 18 à 29 m² de 450 € à 650 €

## Les académies d'Élancourt

**1 rue de Bruxelles**
**78990 Élancourt**
**01 30 62 60 00**
- 150 studios de 19 à 30 m² de 500 à 600 €

## DG Campus - L'Aéronat

**17 rue de l'aérostation maritime**
**78210 Saint-Cyr-L'école**
- à partir de 625 €

## Les Estudines

**1 rue des Tritons**
**78180 Montigny-le-Bretonneux**
**09 69 39 22 00**
- à partir de 713 €

## Les portes du canal

**1 rue Jacques Tati**
**78190 Bois d'Arcy**

## Twenty campus Jouy

**67 rue Charles de Gaulle**
**78350 Jouy-en-Josas**
**www.twentycampus.com**

Twenty Campus, des résidences pensées par les étudiants et approuvées par les parents.

Vous cherchez un logement pour la rentrée ? Que pensez-vous d'une résidence avec services inclus comme le ménage, Internet ou des espaces communs à partager avec vos voisins ?

Twenty Campus vous propose des appartements meublés dans la résidence de Jouy-en-Josas, avec un responsable de site sur place. La résidence est également équipée d'une laverie, d'un parking et d'un local vélos.

- à partir de 650 €

*Espace de co-working*

## Student village

**13 Boulevard d'Alembert**
**78280 GUYANCOURT**

**06 70 31 01 30**

**studentvillage.guyancourt@greystar.com**

Résidence étudiants neuve, accueillante, sécurisée et connectée
Loyer tout inclus : eau chaude, eau froide, chauffage, électricité et accès WiFi haut débit.

- Studio de 16 à 25 m² - de 755 à 850 €
- T1 Bis de 24 à 32 m² - de 865 à 1 045 €
- T2 de 33 m² à 41 m² - de 1 080 à 1 250 €

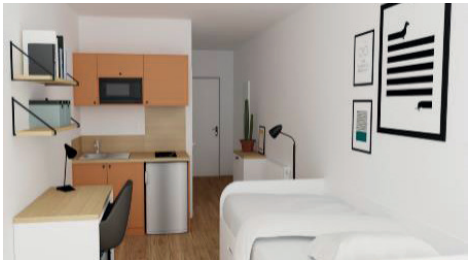

## Autres résidences étudiantes conventionnées

*> tarifs révisables chaque année*

| Résidence | Nbre de logements | Type de logements | Public | Loyer mensuel | Prestation d'entrée | Dépôt de garantie | Aide au logement |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Victoire Daubié | 180 | studios 19 m² | étudiants<br>jeunes travailleurs<br>apprentis | 315 € | - | - | - |
| Rue Patenôtre | 90 | studios 20 m² | étudiants<br>jeunes travailleurs<br>apprentis | 377 € | sans | 1 mois de loyer | oui |
| L'Orangerie | 77 | T1 16 m² > 20 m²<br>T1bis 30 m² > 36 m²<br>T2 | étudiants<br>jeunes travailleurs<br>apprentis | 246 € > 548 € | NC | 1 mois de loyer | oui |
| Blaise Pascal | 152 | studios 18 m² > 36 m² | étudiants<br>jeunes travailleurs<br>apprentis<br>célibataires<br>couples sans enfant<br>18-30 ans | 400 € environ **<br>Internet en sus | sans | 1 mois de loyer sans les charges | oui |
| René Cassin | 112 | studios 21 m² | étudiants<br>célibataires<br>couples sans enfant<br>18-30 ans | à partir de 363 €** | sans | 1 mois de loyer hors charge | oui |
| | 30 | duplex 33 m² *(couple)* | | à partir de 496 €** | | | |
| | 20 | appartements partagés *(4 chambres individuelles de 14 m² par logement)* | | à partir de 248 €** | | | |
| Pierre Raynaud | 74 | studios 18 m² | étudiants<br>apprentis | 358 €*<br>Internet en sus | offerte | à partir de 263 € | oui |
| | 6 | T1 bis 27 m² | | | | à partir de 363 € | |
| Résidence chercheur | 154 | T1 au T2 | Chercheurs | 435 € > 752 €* | NC | | |

** charges comprises sauf électricité ; ** électricité / eau / chauffage inclus*

# Logement chez l'habitant et location

Comptez environ de 350 € à 500 € pour une chambre chez l'habitant suivant sa surface, ses équipements et sa position géographique. Accédez aux offres de logement de particuliers via différents organismes, dont voici une liste non exhaustive.

## Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**www.sqy.lokaviz.fr**

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines propose la mise en relation des propriétaires-bailleurs avec les étudiants ou stagiaires pour la location d'un logement vide ou meublé grâce à cette base.

## La plateforme logement de l'université

**housing.uvsq.fr**

Vous êtes futur(e) étudiant(e) de l'UVSQ, utilisez la plateforme logement de l'université sur laquelle vous pourrez :

- Trouver une location ou colocation en France et à l'international
- Trouver une sous-location en France et à l'international
- Trouver une chambre temporaire en France et à l'international

## La plateforme logement de l'université Paris-Saclay

**casa.universite-paris-saclay.fr**

La nouvelle plateforme logement CASA Université Paris-Saclay vous accompagne dans votre recherche de logement.

## Le Crous

**www.lokaviz.fr**

Le Crous dispose d'une plateforme qui référence près de 6 000 logements appartenant à des particuliers en Île-de-France.

## Yvelines information jeunesse

**3 Parvis des Sources**
**78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

**01 34 98 37 05**

**logement@yij78.org**

**www.yij78.org**

## HÉBERJEUNES

**Bâtiment 311 - Le Moulin**

**Rue du Château**

**91405 ORSAY Cedex**

**01 69 15 65 44 / 01 69 15 52 52**

**www.heberjeunes.fr**

L'association Héberjeunes met en relation les étudiants en recherche de logements et les propriétaires de chambres, studios ou appartements meublés.

- Chambres avec accès à la salle de bain et à la cuisine : à partir de 350€
- Studios à partir de 460€
- Colocations en maison ou en appartement à partir de 450€

De chambres en échange de services rendus

## Service logement UVSQ

Des annonces sont également consultables directement :

- à Saint-Quentin-en-Yvelines- en-Yvelines, Maison de l'étudiant

## Colocation

C'est une solution de plus en plus prisée des étudiants à la recherche de convivialité et d'un logement à moindre coût.
De nombreux sites internet, gratuits ou payants, proposent leurs services.

## Logement intergénérationnel

Pourquoi ne pas concilier logement et engagement ? Les étudiants qui choisissent la cohabitation intergénérationnelle sont hébergés chez un senior à qui ils apportent une présence rassurante ou des petits services. Ainsi, ils favorisent le maintien à domicile des ainés dans de bonnes conditions tout en profitant d'un logement économique. Plusieurs acteurs proposent de vous loger en cohabitation intergénérationnelle.

## Ensemble2 générations

Ensemble2 générations a déjà aidé 1000 étudiants des Yvelines et + de 5000 sur le territoire national depuis 2006.

En adéquation avec votre disponibilité, ensemble2generations vous propose un choix de trois formules allant du logement quasi gratuit à modéré au domicile d'une personne âgée (en échange de présence, entraide ou veille passive). Une expérience intergénérationnelle très riche et unique pour chaque étudiant (95% de taux de réussite).

ensemble2générations donne vie à la vieillesse et sens à la jeunesse.

**48, rue des Peupliers**
**78960 Voisins-le-Bretonneux**

**06 15 09 26 97**

**a.vannier@ensemble2generations.fr**

**www.ensemble2generations.fr**

Trois formules :

- **Formule 1 : Logement Gratuit** avec engagement de présence le soir auprès du senior
- **Formule 2 : Logement Economique** avec engagement de présence régulière et partage de tâches
- **Formule 3 : Logement Solidaire** veille passive et services spontanés

### Le PariSolidaire

**6 rue Duchefdelaville**
**75013 PARIS**

**01 42 27 06 20**

**contact@leparisolidaire.fr**

**www.leparisolidaire.fr**

Depuis 2004, Le Pari Solidaire est l'association pionnière à but non-lucratif de cohabitation intergénérationnelle solidaire et a accompagné plus de 5 000 cohabitations intergénérationnelles à Paris et en Île-de-France.

## Foyers étudiants

Ces foyers d'étudiants sont privés, laïcs ou confessionnels et peuvent induire certaines contraintes. Les foyers suivants sont situés dans l'académie de Versailles.

Vous pouvez retrouver la liste des foyers étudiants sur le site de l'Union nationale des maisons d'étudiants (UNME).

**www.unme-asso.com**

### Résidence Athéna

**Chemin des Fausse Reposes**
**78000 Versailles**
**Candidature :**
**foyer Marcel Callo**
**24 rue du Maréchal Joffre**
**78000 Versailles**

**01 39 02 34 30**
**contact@assomcallo.com**

**www.assomcallo.com**

### Résidence Sainte Victoire

**5 ter rue Sainte Victoire**
**78000 Versailles**

**CLLAJ de Versailles et ses environs**

**01 39 02 75 09**

- mixte
- étudiants*
- 17 studios, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite

### Campus vert

**Fédération des associations des Fermes d'Accueil en chambres d'étudiants**

**03 20 29 43 68**

**contact@campusvert.com**

**campusvert.com**

* Priorité aux étudiants disposant de faibles ressources et aux boursiers
mais aussi ouverte aux étudiants en contrat de professionnalisation.
Location de 2 ans maximum.



## Logements jeunes travailleurs

Ces logements s'adressent en priorité aux jeunes travailleurs(euses) célibataires ou en couple, salariés, en alternance, en stage, étudiants salariés. Chaque résident a un logement individuel et différents services sont proposés (laverie, cyberespaces, salle de détente, salle de télévision, bibliothèque, espaces verts). Toutes les résidences sont conventionnées. De plus, les aides LOCA-PASS® peuvent être proposées. Toutes ces structures sont éligibles aux aides aux logements auprès de la CAF.

**www.aljt.com**

### ALJT – Bois d'Arcy

**11 rue Jacques Tati**
**78390 Bois d'Arcy**

- mixte
- 18–28 ans
- studettes : 450 €
- studios : 588,72 €

### ALJT - Montigny-le-Bretonneux

**2 rue des Tritons**
**78180 Montigny-Le-Bretonneux**

- 183 logements de 436 à 565,84 €

### ALJT – Vaucresson

**54 rue de Garches**
**92420 Vaucresson**

- Studio type T1 à partir de 444 à 682 €

### ALJT – Versailles

**12 rue Édouard Lefèbvre**
**78000 Versailles**

- 142 logements
- chambres : 436 €
- chambres avec salle de bain : 484 €
- studios double : 590 €

### ALJT – Chaville

**34 boulevard de la Libération**
**92370 Chaville**

- 203 studettes : 437 € > 628 €

## Les 119

**FJT du Chesnay**
**7 Impasse René Mouchotte**
**78150 Le Chesnay**
**01 39 23 17 79**
**fjtles119@lechesnay.fr**

- Mixte de 18 - 25 ans
  A partir de 381,50€

## FJT Jeunes du Val de Seine

**21 rue d'Alsace**
**78200 Mantes-la-Jolie**
**01 30 33 20 03**
**www.fjt-mantes.org**

- 18–25 ans
- chambres : 408 € hors charge
- studios : 399 € charges comprises

## Relais Jeunes des prés

**14 allée de l'Ivraie**
**78180 Montigny-le-Bretonneux**
**01 30 43 06 60**

- chambre individuelle dans logement partagé : 414 €
- studio : 451 €
- studio couple : 635 €

Conditions d'accès : être autonome, majeur et avoir un revenu mensuel de 600 €

## Marcel Callo

**24 rue du Maréchal Joffre**
**78000 Versailles**
**01 39 02 34 30**
**www.assomcallo.com**

- 99 places
- 18 - 25 ans
- chambres : 330€ > 450 €
- studios : 428 € > 556 €

*Possibilité de colocation à Guyancourt et Saint-Cyr-l'Ecole (hors FJT)*

# Structures hors Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)

## Résidence ADEF

**27 rue Claude Bernard**
**78310 Maurepas**
**01 30 49 08 82**

- moins de 30 ans (couples acceptés) : 381 € > 661 €
- 56 logements

## Résidence Montfort l'Amaury Coignières

**31 rue Montfort l'Amaury**
**78310 Coignières**

- 300 logements
- Studio T1 Individuel : 435 € > 499€

## Association l'Espérance

**27 rue Claude Bernard**
**78310 Maurepas**
**01 30 49 08 82**
**accueil.pension.famille@wanadoo.fr**

- hébergement provisoire en colocation, redevance : 380 € + 4 € repas du soir

## Résidence Des Lauriers

**31 rue Jean Jaouen**
**78200 Mantes La Ville**
**08 11 90 12 12**
**residence.lauriers@associationparme.fr**
**associationparme.fr/residences/residence-des-lauriers**

- Semaine : 171 €
- Mois : Courte durée : 533 €
  Longue durée : 491,90 €

## Résidence ALFI Jeunes actifs

**2-4 allée de la Fresnerie**
**78330 Fontenay-Le-Fleury**
**www.alfi-asso.org/residences/fontenay.html**

- 108 logements à partir de 528 €

# Hébergement temporaire ou d'urgence

Une liste d'organismes vous est proposée ci-dessous.

L'assistante sociale du CROUS vous accompagne si vous vous retrouvez en difficulté.

**Prise de rendez-vous auprès du secrétariat du service social :**

## Espace Saint-Paul

**3 place de l'église**
**ou 1 place Thérèse Martin**
**78280 Guyancourt**
**01 30 60 04 29**

## Hôtel social Saint-Yves

**24 ter, rue du Maréchal Joffre**
**78000 Versailles**
**01 39 02 18 37**

## Résidence hôtelière Bel Air

**2, rue Philippe De Danjeau**
**78000 Versailles**
**01 39 50 68 06**

Prendre contact avec votre assistante sociale. Attribution sur dossier par commission. Pour femmes seules ou couples, à partir de 18 ans. Hébergement de 6 mois non renouvelable.

## FUAJ

**www.fuaj.org**

Retrouvez l'ensemble des auberges de jeunesse sur le site de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ).

## Hébergements d'urgence : 115

En cas de grande difficulté, vous pouvez obtenir des informations toute l'année et 24 / 24 auprès du SAMU social



# Logements adaptés et accessibles

Les Crous disposent de chambres et de logements accessibles aux personnes en situation de handicap. La liste de ces logements est disponible auprès de chaque Crous.

Si vous devez être accompagné pour certains actes de la vie quotidienne, vous pouvez bénéficier d'une attention particulière de la part des personnels de service au sein des résidences universitaires.

Pour candidater dans les logements adaptés du Crous, une procédure particulière est en ligne sur : **www.crous-versailles.fr**

Pensez à établir votre *dossier social étudiant* entre mars et avril de chaque année.

Une prise en charge des frais de transport domicile-lieux d'études peut être assurée par le STIF.*

**www.iledefrance-mobilites.fr**

# Autres pistes de recherche de logements

- Les journaux
- Internet : attention aux marchands de listes d'annonces qui ne garantissent pas de trouver un logement à votre convenance.
- Les agences immobilières : attention aux frais d'agence.

* Syndicat des transports d'Île-de-France.

# 2 Les étudiants arrivant en France

# Quelques pistes

Évaluez bien votre budget et assurez-vous de votre solution de logement avant votre arrivée en France. Vous éviterez ainsi les situations délicates.

**Bon à savoir** : les chances d'obtenir une place en résidence universitaire (Crous) sont faibles dans le cadre d'un séjour hors programme d'échange.

## La Cité internationale universitaire de Paris

Vous pouvez déposer une demande de logement à la Cité internationale.

Les candidats dont la nationalité ou l'école est représentée par une maison de la cité doivent s'adresser directement à cette dernière.

**www.ciup.fr**

## Des annonces pour les étudiants étrangers à Paris

**FUSAC**
Consultez les petites annonces du magazine FUSAC, un mensuel gratuit destiné aux communautés internationales anglophones de Paris et sa région.

**www.fusac.fr**

- **Science accueil**
  **contact@science-accueil.org**

- S'adresse principalement aux doctorants

*Cité Internationale universitaire*

## Loger dans une famille française

Certains organismes se spécialisent, contre rémunération pour des courts séjours, dans la mise en relation d'étudiants étrangers et de familles d'accueil. Du moins cher au plus cher :

- Homestay in Paris
  **www.homestay-in-paris.com**
- Atome
  **www.atomeparis.com**
- Séjours France Famille
  **www.sejoursfrancefamille.fr**

## Pour les étudiants en programme d'échange

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines dispose d'un partenariat avec le CROUS pour les étudiants en programme d'échange au sein des résidences du Crous. Les formalités pour candidater vous seront communiquées lors de vos démarches d'inscription auprès de la direction des relations internationales de l'université.

**etudiantetranger@uvsq.fr**

***Attention : toutes les demandes ne seront pas retenues.***

# A savoir

Le nombre de logements est limité et les loyers peuvent être plus chers que dans votre pays d'origine. Il est donc conseillé de commencer vos recherches d'un logement avant votre départ.

## Les spécificités du logement en France

- le loyer doit être payé chaque mois ;
- lorsque vous rentrerez dans votre logement vous devrez payer une caution / dépôt de garantie / justificatifs (un mois de loyer qui vous sera rendu à votre départ sauf en cas de détérioration du logement).
- dans certains cas vous devrez avoir un garant en France (une personne qui certifie qu'elle paiera le loyer si vous ne pouvez pas le payer).
  Beaucoup de propriétaires demandent à ce que les garants soient domiciliés en France. Il faut savoir d'après la loi, le propriétaire ne peut pas refuser qu'une personne se porte caution sous prétexte qu'elle ne possède pas la nationalité française ou qu'elle réside en dehors du territoire métropolitain.

En l'absence de garant, sachez que d'autres dispositifs existent (voir p. 57).

- un état des lieux est obligatoire avant votre installation (vous regarderez minutieusement les coins et recoins du logement et noterez avec le propriétaire ce qui ne va pas) ainsi qu'à votre départ du logement. (voir p. 55).

### Recommandations

- avant de signer le contrat de location, lisez-le bien. En cas de problème, seul ce document est valable juridiquement.
- pour tout paiement en espèce, demandez un justificatif écrit au bénéficiaire de ce versement.
- si vous souhaitez rompre le contrat de location, vous devrez le faire par écrit, en lettre recommandée avec accusé de réception dans le respect des délais et conditions du contrat.

### Dépenses à prévoir

- une caution / dépôt de garantie (un mois de loyer, à l'entrée dans le logement) (voir p. 56).
- une assurance habitation est obligatoire (exemple 20€ / an pour un studio) à compter du 1er jour de la location. (voir p. 55).

# Les pièces à fournir pour constituer une demande de logement

Les documents suivants doivent être rassemblés pour toute demande de logement.

- la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité et de celle de votre garant,
- la photocopie des trois derniers bulletins de salaire de votre garant ou / et votre attestation de bourse, et / ou une attestation de virement permanent d'une banque,
- un justificatif de domicile de votre garant,
- un relevé d'identité bancaire.

Le garant ou « engagement de caution solidaire » est une personne susceptible de prendre en charge le paiement de votre loyer si vous n'êtes plus en mesure de le payer. La majorité des propriétaires demande à ce que le revenu du garant soit au moins égal à trois fois le montant du loyer.

## Aides au logement

Vous pouvez bénéficier des aides au logement si vous êtes étudiant étranger (voir p. 57).

Dans tous les cas vous devez fournir un acte de naissance (traduit en français de préférence), et justifier votre séjour.

D'autre part :

- si vous êtes ressortissant de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse : vous devez justifier d'un droit au séjour, c'est-à-dire être étudiant, bénéficier d'une couverture maladie et attester de ressources suffisantes.
- si vous n'êtes pas ressortissant de l'Espace économique européen : vous devez disposer d'un titre de séjour en cours de validité.

Attention : n'attendez pas de recevoir votre titre de séjour définitif pour envoyer votre dossier. Vous pourrez régulariser votre situation une fois que vous aurez emménagé.

# Kit d'accueil étudiant

Un kit d'accueil vous est proposé à votre entrée dans le logement (couette, oreillers, vaisselle, etc.).

Renseignement et information auprès de la Direction de la coordination de la vie universitaire

Celui-ci comprend :

- 1 set de couverts de 6 pièces
- 1 batterie de cuisine
- 1 couette
- 1 housse de couette
- 1 drap de bain
- 3 verres
- 1 oreiller
- 1 taie d'oreiller
- 1 mug
- 1 drap housse

**Réservation** logement.vu@uvsq.fr

**Adresse**
**Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines**
**Maison de l'étudiant**
**1 allée de l'astronomie**
**78280 Guyancourt**

**www.uvsq.fr**

# Ce que vous devez faire avant le départ

**(étudiants non-européens)**

Les étudiants étrangers non-européens doivent faire une demande de visa étudiant. Pour l'obtenir, renseignez vous auprès du Consulat de France ou de l'Ambassade de France de votre pays, afin de connaître les documents à fournir et les délais d'obtention du visa.

Campus France est l'opérateur unique au service de la promotion de l'enseignement supérieur français et de l'accueil des étudiants étrangers.

**www.campusfrance.org**

**Attention :** Ne demandez pas un visa de court séjour, souvent appelé visa touristique. Il n'est ni renouvelable, ni prolongeable en France.

Il ne permet pas l'inscription dans une université, ni l'obtention du Titre de séjour, indispensable à la régularisation de votre séjour en France.

Vous devez avoir un visa étudiant pour poursuivre vos études en France.

## Ce que vous devez faire à l'arrivée à l'UVSQ

- Inscription administrative
- Adhésion obligatoire à la Sécurité Sociale française au moment de votre inscription : **etudiant-etranger.ameli.fr**
- Démarches pour avoir un titre de séjour en règle;
- Ouverture d'un compte en banque. Il vous suffit de vous présenter dans une banque et de prendre rendez-vous avec un conseiller.

# ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

## Bien préparer son arrivée en France
### Information sur le coût de la vie

UVSQ université PARIS-SACLAY

POUR BIEN PRÉPARER VOTRE INSTALLATION AINSI QUE VOTRE ANNÉE ET AFIN D'ÉVITER TOUTE DÉCONVENUE, VÉRIFIEZ LE COÛT DE LA VIE SUR VOTRE CAMPUS !

Les ressources nécessaires à l'obtention du VISA ont été calculées pour vous permettre de mener à bien une année d'étude en France. Les logements étudiants sont très demandés en région parisienne ; disposer d'économies facilitera grandement vos démarches auprès des bailleurs.

Déclarez des ressources que vous n'avez pas, c'est prendre le risque de vous retrouver sans logement. Un job étudiant est dépendant des démarches auprès de la préfecture (cela peut prendre plusieurs mois).

## LOGEMENT

### LOGEMENT LOCATIFS

- Chambres étudiantes : entre 300€ et 550€ / mois
- Studios / appartements : à partir de 350€ / mois

**Avoir une entrée d'argent mensuelle rassure le bailleur et facilite l'accès à une location**

**Condition variable selon le type de logement (meublé ou non)**

- Charges non comprises (eau / électricité / gaz)
- Frais de réservations / dossier
- Dépôt de garantie (1 à 2 mois de loyer hors charge) + caution à fournir
- Assurance (responsabilité civile) à partir de 5€ / mois

### LOGEMENT PONCTUEL

Doit être de courte durée sans quoi vos économies seront très fortement impactées

HOTEL **à partir de 40€ la nuit**

airbnb **à partir de 36€ la nuit**

Service supplémentaires (restauration, accès privatifs...)

L'hébergement chez un proche peut être une solution temporaire (soyez sûr de pouvoir compter sur votre hébergeur pour ne pas vous retrouver en difficulté).

Le temps de transport en Île-de-France est aussi une variable à prendre en considération. Il faut compter en moyenne 1h de trajet.

## FRAIS

### MENSUELS

- Transport de 21 à 84€
- Téléphonie à partir de 9€ Internet à partir de 25€
- Mutuelle Santé* à partir de 8€

### HORS QUOTIDIEN ANNUELS

- Licence : 170€ Master : 243€ Ingénieur : 601€ Doctorat : 380€ — CVEC 100€
- CARD — Ouverture d'un compte bancaire Frais variables selon les banques de 10 à 150€
- Achat potentiel de matériel informatique à partir de 300€

## ALIMENTATION

**de 50€ à 70€ par semaine**
**3 repas / jour**

Crous **3,30€** — Coût d'un repas au restaurant universitaire

## CONTACTS

vu@uvsq.fr
logement.vu@uvsq.fr

## ATTENTION

- Selon certaines nationalités, **une autorisation de travail sera à demander auprès de la DIRECCTE** si vous êtes concernés et souhaitez travailler.
- **Formations liées à la santé :** les prépas privées ne sont pas obligatoires (attention aux arnaques). Du tutorat gratuit peut être proposé par des associations étudiantes à l'UVSQ.
- Il vous faut impérativement demander le renouvellement de votre titre de séjour **2 mois avant expiration** de ce dernier.

## MISE EN SITUATION

### 1 ETUDIANT / ÉTUDIANTE EN MASTER QUI N'A PAS ASSEZ ANTICIPÉ SON ARRIVÉE

- Septembre
- Pas de logement
- 6 500€
- HOTEL — 1 mois d'hôtel* 70€ / nuit = 2 100€
- CARD — Frais d'ouverture : 50€
- 243€ + 100€ = 343€ / an
- 38€/mois
- 20€/mois
- 150€/mois

**Frais au bout d'un mois = 2 701€ (1/3 de son budget initial).**
Quelques jours après, un logement lui est proposé, cependant sa capacité de financement s'est détériorée à cause de ses dépenses liées à son arrivée ; d'autres candidats pourraient avoir des garanties plus élevées.

### 2 ETUDIANT / ÉTUDIANTE EN MASTER QUI A BIEN ANTICIPÉ SON ARRIVÉE

- Attestation de virement permanent = 615€ / mois
- Logement étudiant candidature en ligne
  - -Dépôt de Garantie = 180€
  - -1er Loyer = 430€
  - -Assurance = 5€
- HOTEL — 3 nuits* 40€ / nuit = 210€
- CARD — Frais d'ouverture : 50€
- 243€ + 100€ = 343€ / an
- 38€/mois
- 20€/mois
- 150€/mois

**Frais au bout d'un mois = 1 426 € (1/6 de son budget initial).**
Il / elle peut se focaliser sur ses études sans avoir à se soucier de trouver un logement étudiant.

## LES OUTILS UTILES

### CAMPUS FRANCE

Vous trouverez énormément d'informations pratiques pour préparer votre arrivée en France sur le site de Campus France.

- www.campusfrance.org/fr

### WELCOME DESK UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

- internationalsupport.universite-paris-saclay.fr

### LES PLATEFORMES LOGEMENT

- Plateforme logement Université Paris-Saclay casa.universite-paris-saclay.fr
- uvsq.studapart.com/fr
- www.lokaviz.fr
- www.sqy.lokaviz.fr

### PLATEFORME NATIONALE ÉTUDIANTE

- messervices.etudiant.gouv.fr

### AIDE AUX LOGEMENTS

- www.caf.fr

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SANTÉ

- www.ameli.fr

### RÉFÉRENCES

- Guide du logement étudiant Paris-Saclay
- Guide du logement étudiant UVSQ

*Fourchette variable - **Facultatif - Tarif premier trimestre 2023

# 2 ce qu'il faut savoir

UVSQ
université PARIS-SACLAY

# La Maison de l'étudiant
Marta Pan

UVSQ - 2021

## Un lieu unique
*Des espaces et activités pour tous*

- Développer vos projets
- Vous rencontrer et échanger
- Simplifier votre quotidien
- Vous détendre

CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1, ALLÉE DE L'ASTRONOMIE - 78280 GUYANCOURT

www.uvsq.fr

Des espaces étudiants sont disponibles sur tous les campus

# Les documents clés du futur locataire

Lors de votre recherche de logement, un certain nombre de pièces peut vous être demandé (pièce d'identité, contrat de travail et dernières fiches de paie ou attestation de l'employeur pour les étudiants salariés, dernier avis d'imposition, dernières quittances de loyer) ainsi qu'à la personne qui se portera caution pour vous (pièce d'identité, contrat de travail et dernières fiches de paie ou attestation de l'employeur, le dernier bilan d'activité et extrait K-bis pour les travailleurs indépendants, dernier avis d'imposition, dernières quittances de loyer, taxe foncière).

Il est préférable de vous organiser et de préparer ce dossier à l'avance.

## Klaro

L'Université Paris-Saclay vous propose un accès à la plateforme partenaire Klaro.

**Plus de 1 200 aides :** aides financières, avantages, subventions, bourses, aides alimentaires, aides au transport, aides au logement, aides spécifiques aux étudiants et aides de l'université ; en provenance de votre université et aussi de dispositifs locaux et nationaux sont référencées et mises à jour quotidiennement par l'équipe de Toutes mes aides.

En quelques clics, découvrez les aides auxquelles vous avez droit en fonction de votre profil et laissez-vous guider dans vos démarches pour obtenir ces aides.

klaro
ex Toutes mes aides

## Attention

La loi ALUR du 24/03/14 vise à favoriser l'accès au logement.

Elle modifie un certain nombre de mesures en matière de logement.

Retrouvez toutes les informations sur : www.anil.org

## Le bail

Une fois votre contrat de location signé, vous êtes engagé et ne pouvez y mettre un terme qu'en donnant congé et en respectant la durée du préavis.

Plus d'informations sur le site de l'ADIL des Yvelines.

**www.adil78.org**

### Si vous louez un logement vide

**La durée du bail**
La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ALUR) du 24 mars 2014 modifie la règlementation de la location d'un logement vide.

**Le loyer**
Le loyer est fixé librement entre le propriétaire et vous-même et révisé une fois par an en fonction de l'indice de référence des loyers, si le contrat de location le prévoit expressément.

**Congé**
Vous pouvez donner congé à tout moment en cours de bail en respectant un préavis de trois mois. Il est réduit à un mois dans certains cas (voir site de l'Anil) .

### Si vous louez un logement meublé en résidence principale

Le bailleur doit établir un bail d'une durée d'un an minimum. Lorsque la location est consentie à un étudiant, la durée du contrat peut être de 9 mois. Vous pouvez résilier le bail à tout moment avec un préavis d'un mois.

S'il s'agit d'un logement situé dans un foyer conventionné de jeunes travailleurs, ou une résidence sociale, le titre d'occupation est conclu pour une durée d'un mois renouvelable par reconduction tacite. En général, le préavis est d'un mois et sa durée figure sur le contrat de location. En cas de doute consultez les juristes de l'ADIL. En foyer, le préavis est de 8 jours.

S'il s'agit d'un logement pour étudiants géré par un Crous, les conditions de location sont précisées dans le contrat.

### Si vous êtes en colocation

***Régime juridique applicable à la colocation ALUR : art. 1, I, 13° / loi du 6.7.89 : art. 8-1, II.***

**Plusieurs contrats de location**
Chaque colocataire signe individuellement un contrat (bail) avec le bailleur. Le propriétaire accorde à chacun un droit de jouissance exclusif sur certaines pièces de l'appartement et un accès à usage commun pour certaines autres pièces, telle la cuisine ou les sanitaire ;

**Contrat unique**
Le bailleur signe un seul bail avec tous les colocataires, laissant ceux-ci organiser ensemble le partage de l'espace loué.

Il est par ailleurs essentiel de vérifier le contenu du contrat. La présence d'une clause de solidarité dans le bail a des conséquences importantes sur les obligations des uns et des autres, y compris en cas de départ d'un des colocataires. La clause de solidarité est une mention du bail ne comportant pas obligatoirement le mot «solidarité». Elle exprime toutefois clairement que chacun des locataires peut être tenu responsable du paiement de la totalité des sommes dues au propriétaire (loyer, charges, réparations locatives) jusqu'à l'expiration du bail en cours.

Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant la colocation (type de contrat, paiement du loyer, assurance, caution / dépôt de garantie, aide au logement, départ de colocataire, etc.) sur le site de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement).

**www.anil.org**

## L'état des lieux

Il faut être particulièrement vigilant lors de son élaboration à votre entrée dans les lieux. En effet, c'est à partir de ce document que sera établi votre état des lieux de sortie, d'où dépendra la restitution de votre dépôt de garantie en totalité ou en partie.

Quel que soit le type de location, il est indispensable de procéder à un état des lieux à l'entrée et à la sortie du logement, en présence du propriétaire et du locataire, afin de garantir la sécurité juridique des partis.

**http://vosdroits.service-public.fr**

## L'assurance logement

L'attestation doit être remise au propriétaire lors de la signature du bail :

- pour les locations non meublées : l'assurance est obligatoire et doit être réglée chaque année,
- pour les meublés : elle n'est pas réglementée par la loi, mais en pratique, tout bailleur réclamera une attestation d'assurance à jour.

**www.assurances-etudiants.com**
**Possibilité de souscrire l'assurance en ligne**

### À savoir

Avant de signer un bail, le propriétaire peut aussi vous demander :

- des justificatifs assurant votre solvabilité
- la caution / dépôt de garantie d'un tiers (un parent généralement). Si vous ne pouvez bénéficier d'une caution / dépôt de garantie voir p 52.

Lors de votre emménagement, pensez à effectuer vos changements d'adresse (administrations, banques, etc.).

# Le budget logement

Outre le loyer, de nombreuses dépenses alourdissent votre budget : caution / dépôt de garantie, charges, taxe d'habitation, frais de dossier, assurance habitation. Dans certains cas vous aurez à payer un mois de loyer d'avance, les honoraires de l'intermédiaire (dans le cas d'un logement loué vide), les frais d'état des lieux, etc.

## Les charges

### Le loyer

Le loyer est fixé librement par le propriétaire si la location ne relève pas d'une catégorie réglementée. Le montant du loyer, ses modalités de paiement et ses règles de révision doivent figurer dans le contrat de location par écrit.

### Les charges (consommation d'eau, électricité, chauffage, etc.)

Vérifier si elles sont incluses dans le loyer ou non. Les charges sont réglementées en location vide alors qu'elles ne le sont pas en location meublée. Il convient donc d'être très vigilant sur cette question.

### L'assurance habitation

*Voir p.51*

### Le dépôt de garantie

*À payer une fois, lors de la signature du bail*

Il garantit le respect de vos obligations, par exemple, le paiement des réparations locatives. À la fin du bail, le propriétaire doit vous le restituer déduction faite, le cas échéant, des sommes justifiées que vous lui devez. En location non meublée, son montant est limité à un mois de loyer hors charges.

Si vous avez des difficultés financières, voir la rubrique suivante *Les aides financières au logement.*

## Les aides financières au logement

### VISALE

Tout jeune de moins de 30 ans au plus (jusqu'au 31e anniversaire) peut bénéficier depuis le 30 septembre 2016, de la garantie Visale, qu'il soit salarié, chômeur ou étudiant (à l'exclusion des étudiants non boursiers et rattachés au foyer fiscal de leurs parents) dès lors que le logement appartient au parc locatif privé.

- Le candidat locataire étudiant de 30 ans au plus, boursier et/ou indépendant fiscalement, pourra bénéficier de Visale sans justification de ressources à condition que son loyer n'excède pas 425 €. Au-delà de ce plafond, il devra remplir les mêmes conditions que les autres catégories de ménages candidats locataires.

**www.visale.fr**

### L'aide au logement

Selon le cas, vous recevrez personnellement l'aide au logement ou celle-ci sera versée directement à votre bailleur qui la déduira de votre loyer. Selon la nature du logement et votre situation familiale, trois types d'aides peuvent vous être accordées :

- **l'allocation de logement à caractère social** (ALS) si vous êtes étudiant isolé ou en couple, sans personne à charge,
- **l'allocation de logement à caractère familial** (ALF) si vous êtes étudiant isolé ou en couple avec personnes à charge,
- **l'aide personnalisée au logement** (APL) si vous êtes isolé ou en couple avec ou sans personne à charge, résidant dans un logement conventionné. L'APL est en général versée au bailleur. et vous ne lui payez que la différence.

Toutes les demandes se font en ligne, auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF).
**www.caf.fr**

Les conditions pour bénéficier d'une aide au logement de la CAF :

- louer un logement et être titulaire du bail. En cas de colocation, chaque locataire doit remplir une demande,
- résider en foyer ou en résidence universitaire.

Une simulation du montant de l'aide est possible sur le site de la CAF. Elle est variable suivant votre logement, la composition de votre famille, votre situation professionnelle actuelle, vos revenus personnels de l'année. Vos droits prennent effet au 1er jour du mois suivant votre entrée dans le logement. Par exemple, si vous emménagez entre le 1er et le 30 septembre, vos droits à l'aide au logement prendront effet à partir du 1er octobre, sous réserve que vous ayez effectué votre demande en septembre.

Il faut donc constituer le plus rapidement possible votre demande d'aide au logement, car il n'y aura pas d'effet rétroactif. Pour pouvoir bénéficier de l'aide au logement, le local doit être habité au moins huit mois dans l'année civile. Toutefois, cette condition est présumée remplie dès l'entrée dans les lieux même si le bénéficiaire est amené à quitter le logement avant l'échéance. Si vous choisissez de bénéficier d'une aide au logement à titre personnel, vos parents ne percevront plus de prestations familiales en votre faveur, mais vous pouvez rester attachés à leur foyer fiscal.

Les aides au logement étudiant ne sont pas imposables.

**3230 (service gratuit)**
**www.caf.fr**

**Conditions d'attribution**

Vous avez une charge de logement (loyer ou remboursement de prêt).

- S'il s'agit d'une location, le propriétaire n'est ni un des parents ou grands-parents, ni un des enfants ou petits-enfants de vous-même ou de votre conjoint, concubin ou partenaire.
- Vous pouvez également bénéficier d'une aide au logement :
- Si vous vivez dans un foyer, à l'hôtel, dans un meublé ou dans une résidence universitaire ;

### LOCA-PASS® : des aides pour l'accès au logement

- *si vous ne pouvez pas financer votre dépôt de garantie :* l'avance LOCA-PASS® vous permet de bénéficier d'une avance gratuite sous forme d'un prêt sans intérêt égal au montant du dépôt de garantie dans la limite de 500 € (logement social ou privé), De plus, la garantie Loca-Pass permet de couvrir le paiement du loyer et des charges en cas d'impayés d'un locataire dans la limite de 2.000€ par mois sur la base maximale de 9 mois de loyers pendant 3 ans. La demande de Loca Pass doit être faite auprès d'un organisme d'action logement au plus tard dans les 2 mois qui suivent l'entrée dans les lieux.

- *vous n'avez pas de garant ou de caution / dépôt de garantie (personne ne peut payer votre loyer en cas de défaillance) :* la garantie LOCA-PASS® peut couvrir jusqu'à 9 mensualités de loyers et de charges en cas d'impayés. Elle ne concerne que les logements du parc social (organismes HLM ou du parc privé conventionné par exemple).

Les conditions pour être bénéficiaires d'une aide LOCA-PASS® :

- être un jeune de moins de 30 ans en formation en alternance au sein d'une entreprise ou employé (avoir cumulé au moment de la demande : un CDD de trois mois, ou plusieurs CDD d'une durée cumulée d'au moins 3 mois au cours des six derniers mois, ou d'une convention de stage d'au moins 3 mois),
- être un étudiant boursier d'État (ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche).

**www.actionlogement.fr**

### Aide MOBILI-JEUNE®

Subvention accordée aux moins de 30 ans en contrat en alternance dans une entreprise du secteur privé non agricole. Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois. L'aide est versée semestriellement durant votre année d'alternance en cours (soit deux versements représentant chacun 6 mois).

**www.actionlogement.fr**

### Les organismes gérant l'action logement

Ils sont regroupés au sein de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement.

**www.actionlogement.fr**

- le Comité interprofessionnel du logement
  Procilia
  **21 rue d'Angiviller RP 756**
  **78007 VERSAILLES Cedex**
  **01 39 07 49 59**
- le Gic
  **www.gic.fr**
- Astria
  **www.astria.com**

### La garantie universelle des risques locatifs

Pour le parc privé, la GRL est un contrat d'assurance unique qui couvre les propriétaires contre les risques d'impayés et qui prend notamment en charge les jeunes et les étudiants boursiers. Si vous n'avez pas de garant et / ou si vous ne répondez pas aux critères usuels requis par le propriétaire, vous pouvez lui suggérer de souscrire à la GRL.

**www.grl.fr**

### Le Fonds de solidarité pour le logement

Le FSL est destiné aux personnes à faibles revenus, rencontrant des difficultés pour financer les frais d'accès à un logement ou se maintenir dans les lieux. Le FSL peut intervenir sous forme de prêt sans intérêt ou de subvention. Des conditions de ressources sont à respecter.Non-cumulable avec le dispositif LOCA-PASS®.

***Informations, auprès d'un travailleur social.***

### La caution / dépôt de garantie bancaire

Une banque s'engage à régler les loyers non payés par le locataire et, en échange, le locataire dépose une certaine somme sur un compte bancaire bloqué.

Attention, ce montant peut varier énormément d'un établissement financier à l'autre et le service rendu n'est pas gratuit.

- renseignement auprès des banques,
- conseil et infos sur l'ADIL :
  **www.adil78.org**

## Attention

Si vous choisissez de bénéficier d'une aide au logement à titre personnel, vos parents ne percevront plus de prestations familiales en votre faveur.

Les aides au logement étudiant ne sont pas imposables. Actuellement, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement et demeurer rattaché fiscalement au foyer de vos parents.

# Les transports

Les trajets et temps de trajet sont donnés à titre indicatif. Plusieurs itinéraires sont possibles.
N'hésitez pas à comparer.

**viaNavigo**
**Recherche d'itinéraires et informations sur tous vos transports en commun en Île-de-France.**
**www.vianavigo.com**

## En train

- **www.transilien.fr**
- **www.ratp.fr**

## En voiture

- **www.viamichelin.com**
- **www.mappy.com**

## En bus

- **PHÉBUS**
  Versailles, Viroflay, Le Chesnay, Vaucresson, Rocquencourt, Saint-Cyr-L'École, Vélizy, Pont de Sèvres, Chaville, etc.

  **01 39 20 16 20**
  **www.phebus.tm.fr**

- **SAVAC**
  Buc, Guyancourt, vallée de Chevreuse...
  **01 30 52 45 00**
  **www.savac.fr**

- **SQYBUS**
  Saint-Quentin-en-Yvelines

  **www.sqybus.fr**

- **STAVO HOURTOULE**
  Secteur de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, etc.

  **01 30 54 27 72**
  **www.stavo.fr**

## Quelques informations supplémentaires

Info transports SQY
**www.saint-quentin-en-yvelines.fr**
> rubrique «se déplacer en transports en commun».

Info transports Vélizy-Villacoublay
**www.velizy-villacoublay.fr**
> rubrique «vie pratique» puis «se déplacer en transports en commun».



# Vous orienter dans vos démarches

## Le service logement de la Direction de la coordination de la vie universiaire (DCVU)

**Ses missions**

- améliorer la visibilité des offres et l'accès aux logements pour les étudiants des différents campus (base de données via les plateformes housing.uvsq.fr et www.sqy.lokaviz.fr et CASA,
- offrir des outils d'information sur le logement (démarches à effectuer, aides, etc.) via le site web de l'UVSQ et par le biais de plaquettes d'information,
- développer la prospective logement,
- être le point d'entrée au sein de l'université pour tous les acteurs liés au logement (Crous, collectivités territoriales, résidences universitaires, etc.),
- assurer le suivi du logement étudiant à l'université,

**Campus de St-Quentin-en-Yvelines**
**Bureau 104**
**Maison de l'étudiant**
**1 allée de l'Astronomie**
**78280 Guyancourt**

**01 39 25 56 29**

**logement.vu@uvsq.fr**

**www.uvsq.fr**
**> rubrique Vie étudiante > logement**

## Permanences du CROUS

Le CROUS de l'Acédémie de Versailles tient régulièrement des permanences à la Maison de l'étudiant Marta Pan. Planning à consulter sur place et sur www.uvsq.fr.

## Les services logement des Yvelines

Il existe des services logement dans la plupart des grandes villes. Vous pourrez y trouver des offres de location et déposer des demandes de logements HLM.

### Le service logement de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Horaires d'ouverture**
lundi au jeudi :
9 h – 12 h & 13 h 30 – 17 h
vendredi :
9 h – 12 h & 13 h 30 – 16 h

**www.sqy.lokaviz.fr**

**logement-etudiants@agglo-sqy.fr**

### Grand Paris Seine&Oise

La communauté d'agglomération GPSEO a mis en place un nouveau service dédié au logement des étudiants du secteur du Mantois.

**https://gpseo.fr/**

### L'ADIL 78

Questions juridiques liées au logement, conseils gratuits et personnalisés de juristes.

**4 rue Saint Nicolas**
**78000 VERSAILLES**
**01 39 50 84 72**
**contact@adil78.org**
**www.adil78.org**

### Le CLLAJ

Les CLLAJ accompagnent et apportent des conseils dans la recherche de logements autonomes pour les 18 à 30 ans (pour les étudiants avec un revenu fixe). Ils aident aussi au montage des dossiers LOCA-PASS ®

**CLLAJ Versailles**

**24 Rue du Maréchal Joffre**
**78000 Versailles**

**01 39 02 75 09 - info@cllaj78.org**
**www.cllaj78.org**

**CLLAJ Trappes**
Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Communes Avoisinantes

**25 avenue Paul Vaillant-Couturier**
**78190 Trappes**

**www.cllajsqy.org**

**01 30 16 27 80**

## Guide logement Université Paris-Saclay

Vous pouvez également consulter le guide logement de l'Université Paris-Saclay.

**www.universite-paris-saclay.fr/campus-life/logement**

UVSQ
université PARIS-SACLAY

**Le Média étudiant UVSQ**

**Participe au Média étudiant et fais entendre ta voix!**

www.lemedia.etudiant.uvsq.fr

université PARIS-SACLAY

# CASA

Votre espace dédié de logements vérifiés

#Colocation
#DénichezVotreChezVous
#EnfinChezMoi
#LogementSaclay

**logement** étudiant Paris-Saclay

casa.universite-paris-saclay.fr

Création Versalis | versalis.fr | Avril 2023

université PARIS-SACLAY